

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 31 Anesthésie et réanimation			
Ancien Code	PAMI3B31SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF3310		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Enrico ZINGA (zingae@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'introduction d'un cours d'anesthésie/réanimation adulte dans le cursus des sages-femmes est cohérente avec leur profil professionnel tel que défini en Belgique.

La sage-femme surveille la grossesse, le travail et le post-partum. Une formation en réanimation lui permet de réagir efficacement en cas d'urgence vitale maternelle (hémorragie, éclampsie...). Elle évalue les risques et collabore en cas de pathologie. Connaître les bases de la réanimation facilite une meilleure coordination avec les anesthésistes et réanimateurs. Elle contribue à la qualité et à la sécurité des soins. Une telle formation renforce sa capacité à agir rapidement, communiquer clairement et sécuriser les soins en situation critique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 3 Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative

- 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.3 3. Participer à la démarche qualité

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible

Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**

8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de ce cours, l'étudiant·e sage-femme sera capable de :

Expliquer les principes de gestion de la douleur en contexte obstétrical, notamment les différentes techniques d'analgésie du travail.

Identifier les situations obstétricales urgentes nécessitant une prise en charge anesthésique .

Collaborer efficacement avec l'anesthésiste, en comprenant les rôles, les protocoles et les enjeux de sécurité liés à l'analgésie et à la réanimation.

Reconnaitre les signes de complications maternelles et initier les premiers gestes de réanimation dans le cadre de ses compétences.

Participer à la sécurisation du parcours de soins en contexte d'urgence obstétricale, en intégrant les notions de communication interdisciplinaire et de coordination des soins.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B31SFA Anesthésie, analgésie et réanimation

30 h / 2 C

Contenu

Physiopathologie fœtomaternelle & Gestion de la douleur

Anesthésie et soins péri-opératoires

Évaluation préanesthésique et préparation à l'anesthésie

Anesthésie générale

Anesthésie pour chirurgie non obstétricale durant la grossesse

Anesthésie de l'accouchement

Analgésie péridurale obstétricale

Période post-opératoire

Situations cliniques spécifiques

pathologies maternelles (respiratoires, cardiaques et endocriniennes)

États de choc

Arrêt cardio-respiratoire chez la femme enceinte

Troubles de la conscience

Gestion de la douleur

Physiologie et perception de la douleur

Prise en charge de la douleur en contexte obstétrical

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques et exemples pratiques sous forme de diapositives

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à la demande de l'étudiant

Sources et références

Protocoles d'anesthésie-réanimation obstétricale

M. Berl, L. Dubois-Gozlan, P. Dailland, H. Jaber, J. La Rosa, E. Vantalon.

Arnette

Chassard, D., & Collège d'Anesthésie-Réanimation en Obstétrique (CARO). (2024). Protocoles en anesthésie et

Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant pour l'ensemble des contenus de l'UE

La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).